



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 16093

Numéro SIREN : 753 020 148

Nom ou dénomination : 50 Partners

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2015 sous le numéro de dépôt 68916



1506898401

DATE DEPOT : 2015-07-22

NUMERO DE DEPOT : 2015R068916

N° GESTION : 2012B16093

N° SIREN : 753020148

DENOMINATION : 50 Partners

ADRESSE : 62 rue Jean Jacques Rousseau 75001 Paris

DATE D'ACTE : 2015/06/30

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : CONTINUATION D'ACTIVITE MALGRE LA PERTE DE MOITIE DU C

50 Partners
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 €
Siège social : 62 rue Jean Jacques Rousseau – 75001 PARIS
RCS PARIS 753 020 148

12 316093

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU
30 JUIN 2015

EC D7

L'an deux mille quinze,
Et le trente juin, à onze heures,

Les associés de la société 50 Partners se sont réunis en assemblée générale, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Monsieur Jérôme MASUREL préside la séance en sa qualité de co-gérant de la société 50 Partners Gestion (ex INVESTIR EN DIRECT), Présidente de la société.

M *François Theaudin* est désigné en qualité de secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent actions sur les 1 000 000 actions ayant droit de vote.

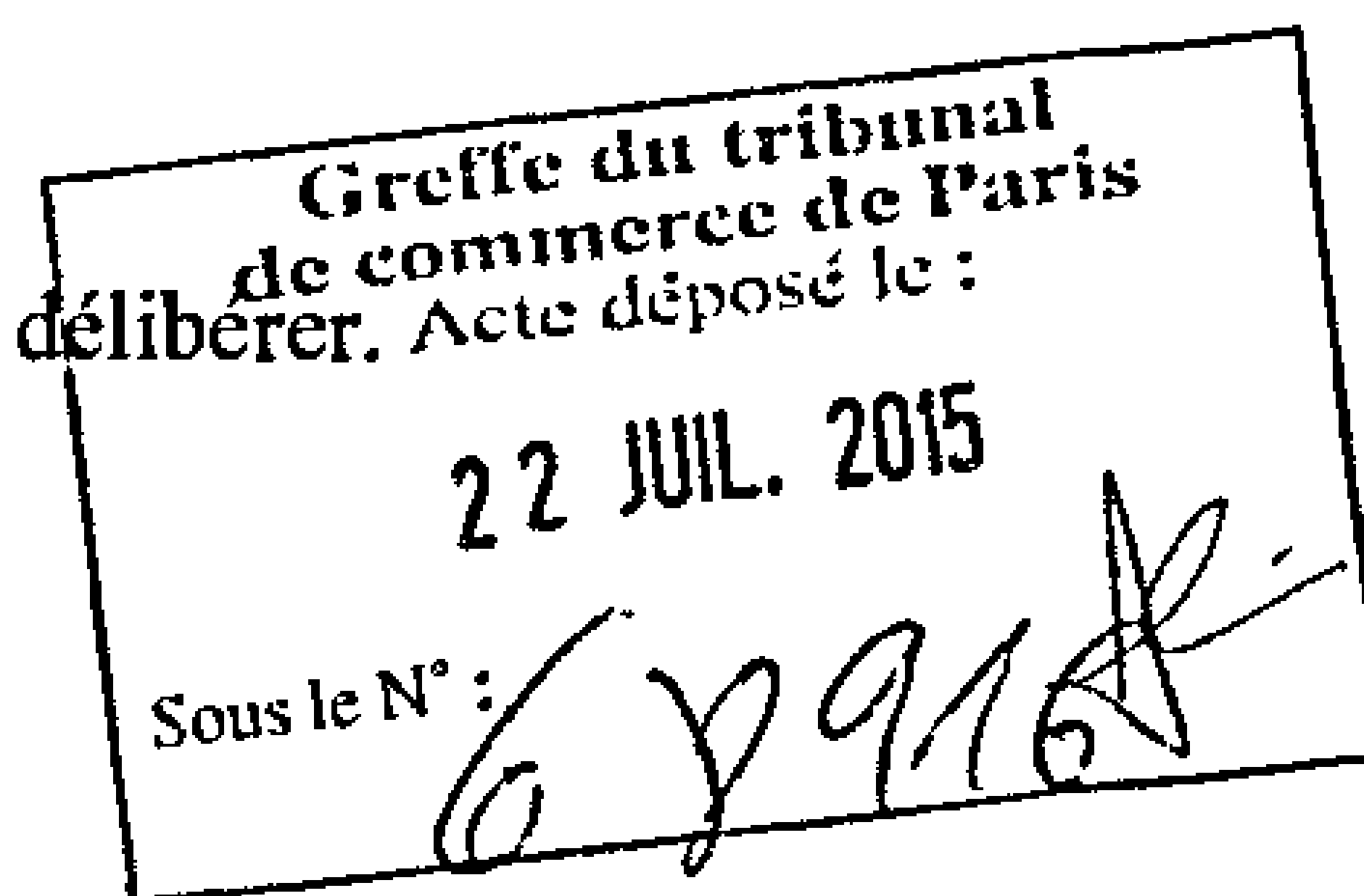
L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau :

- la feuille de présence,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
- les statuts de la société.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives, réglementaires et statutaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais fixés par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.



CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de Commerce, prononce la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Nombre de voix pour : 0

Nombre de voix contre : 420 000.

Abstention : 0

Cette résolution est rejetée.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toute formalité légale.

Nombre de voix pour : 420 000.

Nombre de voix contre : 0

Abstention : 0

Cette résolution est *ad. p. h.*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, qui a été signé par le Président et le secrétaire.

Pour extrait certifié conforme

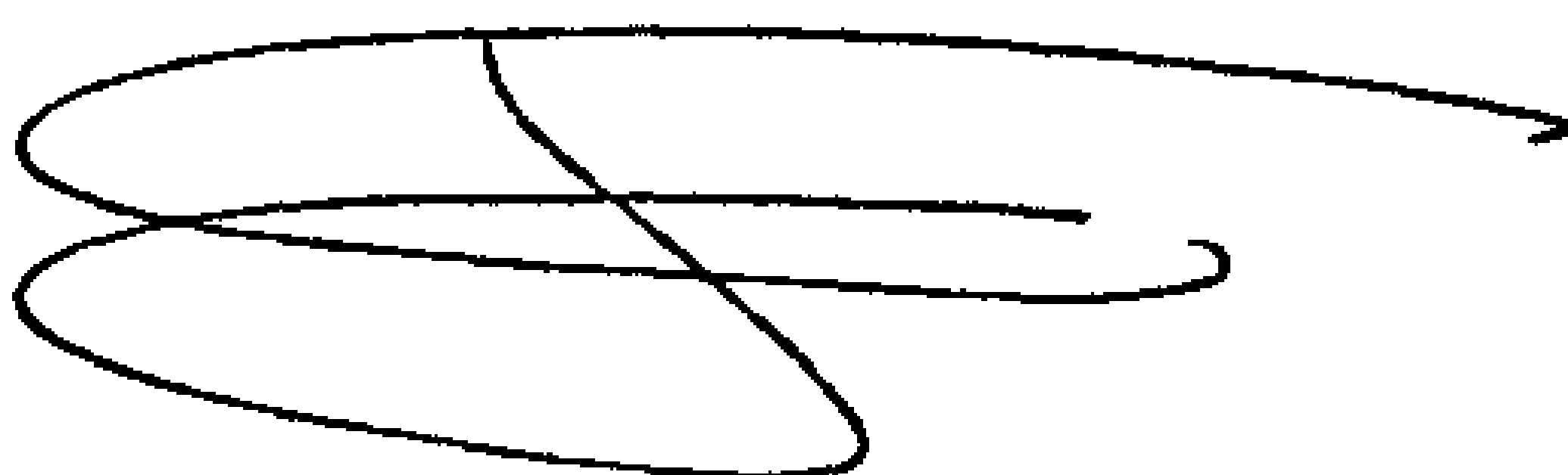
Le Président

La société 50 Partners Gestion

Représentée par

Monsieur Jérôme MASUREL

Certifié conforme.



12

12

12

12